

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT de
BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

L'an deux mil vingt trois et le 11 juillet à 18 heures 00

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 juillet 2023

Présents : Olivier FONS, Béatrice ALBERT, Jean-Pierre JACQUIER, Gilles JUGE, David AMIEUX, Catherine RULFO PATTE, David LE GUEN, Michel GONNET, Elodie LEFEBVRE

Pouvoir : Sylvain PROTIERE à Béatrice ALBERT

Absente : Valérie LANDRY BUCH

Secrétaire de séance : Elodie LEFEBVRE

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le camping municipal a été mis en délégation de service public depuis le 1 mai 2023.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des réservations de celui-ci durant la période de transition, la régisseuse du camping a géré les réservations et les encaissements correspondants jusqu'au 12 juin 2023 le temps que de mettre en place les formalités bancaires pour les nouveaux délégataires.

Il s'agit donc de reverser les sommes encaissées pour la saison du 01 janvier 2023 au 12 juin 2023 soit :

1346€87 d'encaissements - 4€38 de frais bancaires.

La commune de Villar d'Arène reversera donc la somme de 1342.49€ à Mr et Mme FORRET, délégataires du camping Municipal de Villar d'Arène.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de reverser la somme de 1342.49€ à Mr et Mme FORET

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an sus-dit .

OBJET

**Versement des
encaissements du
camping aux
délégataires**

37/2023

Le Maire,

Olivier FONS

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 005-210501813-20230711-372023-DE